

ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION OU REPRISE D'ENTREPRISE

Objectifs

Comprendre les étapes de la création.
Elaborer les bases de son nouveau projet professionnel.

Public concerné

Futurs créateurs ou repreneurs d'entreprises.

Programme

- Etude de marché
- Business plan
- Le financement initial
- Le prévisionnel financier
- Le statut juridique
- Les obligations fiscales
- Les obligations sociales
- Les aides, subventions et exonérations
- Les financements
- L'ouverture, la réalisation du projet.

DURÉE RECOMMANDÉE :

Accompagnement à la demande du créateur.

HONORAIRES : La mise en œuvre donne lieu à l'établissement d'un devis.